

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND VILLENEUVOIS**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE du 27 janvier 2011**

### **BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES – ANNEE 2010**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** le bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées en 2010 par la  
Communauté de Communes du Grand Villeneuvois tel que présenté ci-après :

#### **ACQUISITIONS 2010 :**

- |   |              |
|---|--------------|
| - Immeuble situé 4, avenue Jean-Claude Cayrel à<br>VILLENEUVE-SUR-LOT cadastré 235 HL d'une contenance<br>de 354 m <sup>2</sup>   | 46 462,79 €  |
| - Terrain cadastré BT 69 au lieu-dit « Pauchou » à<br>SAINTE-LIVRADE d'une contenance de 15 661 m <sup>2</sup><br>appartenant à la succession DELGADO                     | 46 160,74 €  |
| - Terrains cadastrés ZM 551 et ZM 552 à CASSENEUIL<br>d'une contenance de 31 836 m <sup>2</sup> et 20 465 m <sup>2</sup> appartenant<br>à M. André FABRE et M. Paul FABRE | 172 747,88 € |

#### **CESSIONS 2010 :**

- |  |            |
|--|------------|
| - Terrain cadastré DN 185 situé « Rouby Nord » à<br>VILLENEUVE-SUR-LOT d'une contenance de 1 275 m <sup>2</sup><br>cédé à la SCI Rouby | 6 196,50 € |
|--|------------|

\*\*\*\*\*

### **BILAN DES MARCHÉS CONCLUS PAR LA CCGV EN 2010**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**PREND ACTE** de la présentation des marchés passés au cours de l'année 2010.

#### **MARCHES DE 20 000 à 49 999 EUROS HT**

**MARCHES DE TRAVAUX**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Aménagement d'un ponton de pêche sur le Lot	23/07/10	GERMAIN ENVIRONNEMENT	30000	23 424,20
Programme de réalisation de béton bitumineux 2010	15/11/10	SAS EUROVIA AQUITAINE	47520	41 766,50
Travaux de climatisation et VMC et de sécurisation du bâtiment de l'école de musique.	14/12/10	GUEHO	47300	42 652,95

### MARCHES DE FOURNITURES

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Accord cadre pour la fourniture de bureau lot n°3 : consommables informatiques	22/12/10	SARL ID BURO GUYENNE BUREAUTIQUE	47500 47400	40 000,00
Fourniture et mise en route d'un ensemble tracteur épaveuse Fourniture et montage d'une épaveuse ventrale ou à portée arrière	15/11/10	NOREMAT	54714	41 944,00
Fourniture et mise en oeuvre de bornes enterrées pour l'apport volontaire des ordures ménagères	23/07/10	CELLULEA POSU	69000	43 230,00

### MARCHES DE SERVICES

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Opération de sensibilisation à l'environnement et à sa protection en milieu scolaire et périscolaire	04/10/10	LES PETITS DÉBROUILLARDS	33000	28 650,00
Mission de réalisation du dossier de candidature à la labellisation de la CCGV au titre de « Pays d'art et d'histoire »	06/05/10	PROPECTIVE PATRIMOINE et PARALLAXE	75002	35 341,80
Mission de prestation intellectuelle pour la réalisation d'un diagnostic accessibilité	26/07/10	A2C ASCENSEUR CONTROLE CONSEIL	31100	49 772,73

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un site dédié aux acteurs de l'emploi sur le territoire communautaire	12/08/10	VITAM Ingénierie	82170	47 160,00
Prestation intellectuelle pour la réalisation d'une stratégie territoriale de santé avec AMO en tranches conditionnelles	02/12/10	TAMALOU Consultants	66300	25 400,00
Service d'assurance flotte véhicules	22/12/10	GAN ASSURANCES	47300	42 711,36
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'acquisition et la mise en œuvre d'un logiciel dédié au droit des sols	23/08/10	ABC Informatique	47006	41 969,90
Mission de contrôle technique pour la réalisation du nouveau Centre Aquatique de Malbentre	29/12/10	QUALICONSULT	33170	36 190,00

### **MARCHES DE 50 000 à 89 999 EUROS HT**

#### **MARCHES DE TRAVAUX**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Aménagement du carrefour RD 223 VC 210 sur la Commune de St Antoine	11/06/10	SAS EUROVIA AQUITAINE	47520	71 320,75

#### **MARCHES DE FOURNITURES**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Fourniture et livraison d'un engin mobile de compaction embarqué sur un châssis porteur	26/07/10	PACKMAT System	70400	65 000,00
Fourniture et mise en route d'un ensemble tracteur épaveuse	15/11/10	TONON SA	47480	51 200,00
Accord cadre pour la fourniture de bureau lot n°1 : Petites fourniture de bureaux	22/12/10	SARL ID BURO	47500	80 000,00
Accord cadre pour la fourniture de bureau lot n°2 : Enveloppes et papiers pour photocopieurs et imprimantes	22/12/10	SARL ID BURO GUYENNE BUREAUTIQUE	47500 47400	80 000,00
Fourniture et mise en route d'un rouleau mixte vibrant	15/11/10	MPMTP	33310	88 740,00

Fourniture et mise en route d'un ensemble camion 19 T et gravillonneur pneumatique gravitaire	15/11/10	SAUBAU SA	47300	89 500,00
---	----------	-----------	-------	-----------

### MARCHES DE SERVICES

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour les études préalables à la construction d'une piscine à Sainte-Livrade-sur-Lot	5/07/10	SCOP ADOC	31100	74 312,50

### MARCHES DE 90 000 à 132 999 EUROS HT

### MARCHES DE TRAVAUX

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Aménagement de la ZA de Peyremail à Sainte Livrade	11/05/10	ABTP BIARD	24112	112 078,80
Programme de retraitement au ciment 2010	12/08/10	SAS EUROVIA AQUITAINE	47520	95 830,00
Aménagement de la Rue Paul DELBIGOT	28/12/10	COLAS MACOVI	47300	91 647,60

### MARCHES DE FOURNITURES

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Accord cadre pour la fourniture de carburant en vrac pour le groupement de commande (commune de Villeneuve-sur-Lot et CCGV)	20/12/10	ALVEA	47200	96 000,00
Fuel base gazole		DYNEFF SAS	34060	
		PECHAVY ENERGIE	47520	

**MARCHES DE SERVICES : sans objet**

### MARCHES DE 133 000 à 205 999 EUROS HT

**MARCHES DE TRAVAUX**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Travaux de reprofilage de la Voie Communale n°77 sur la commune de Villeneuve-sur-Lot	08/07/10	SAS EUROVIA AQUITAINE	47520	171 020,00
Aménagement de la Rue Alsace Lorraine à Pujols	23/07/10	COLAS MACOVI	47300	167 345,70

**MARCHES DE FOURNITURES : sans objet****MARCHES DE SERVICES**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un camping à Malbentre	18/01/10	ARCHIT'EM	47300	202 817,68
Consultation en vue de la souscription d'un contrat d'assurance garantissant tout ou partie des risques financiers liés à la protection sociale statutaire du personnel de la CCGV	20/12/10	DEXIA-SOFCAP	18020	145 500,40

**MARCHES DE 206 000 à 999 999 EUROS HT****MARCHES DE TRAVAUX**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Aménagement de la Voie Verte 3 <sup>ème</sup> tranche	07/06/10	COLAS MACOVI	47300	571 264,10
Construction du lotissement de Nombel : Voirie et réseaux divers	29/12/10	SAS EUROVIA AQUITAINE	47520	432 991,00

**MARCHES DE SERVICES**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Concours de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une piscine sur le site de Malbentre	12/10/10	BVL ARCHITECTURE	75007	905 100,00

**MARCHES DE FOURNITURES**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Accord cadre pour la fourniture de sacs destinés aux déchets ultimes et aux déchets recyclables	17/05/10	PLASTHYLENES	60800	393 961,41

### **MARCHES EGAUX OU SUPERIEURS à 1 000 000 EUROS HT**

#### **MARCHES DE FOURNITURES**

INDICATIONS OBLIGATOIRES				INDICATION FACULTATIVE
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant global HT
Accord cadre pour la fourniture de carburant en vrac pour le groupement de commande (commune de Villeneuve-sur-Lot et CCGV)	20/12/10	ALVEA	47200	1 104 000,00
Gazole et essence		DYNEFF SAS	34060	
		PECHAVY ENERGIE	47520	

#### **MARCHES DE TRAVAUX et DE SERVICES : sans objet**

\*\*\*\*\*

### **DECLARATION D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE FONGRAVE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**DECIDE** de déclarer d'intérêt communautaire, dans le cadre de la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire », l'Accueil de Loisirs de la commune de FONGRAVE

**DIT** que la présente délibération sera notifiée à chaque commune membre de la Communauté de Communes afin que, conformément aux dispositions de l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales, celle-ci formule un avis sur cette décision

**DIT** que, conformément aux dispositions de l'article L. 1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les biens mobiliers et immobiliers et les services nécessaires au fonctionnement de cet équipement seront mis à la disposition de la Communauté de Communes du Grand Villenuevois dès la prise d'effet de l'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt communautaire.

\*\*\*\*\*

### **GESTION PROVISOIRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE FONGRAVE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** les dispositions de la délibération du 17 janvier 2001 prise conformément à l'article L 5214-16-1 du CCGT par la Commune de FONGRAVE par laquelle celle-ci décide de confier à la CCGV la gestion de son Accueil de loisirs

**DECIDE** en conséquence de prendre en charge pour une durée de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2011 la gestion de l'Accueil de loisirs de FONGRAVE

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention devant intervenir à cet effet avec la commune de FONGRAVE

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de la CCGV pour l'exercice 2011.

\*\*\*\*\*  
**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A LA COMMUNE DE FONGRAVE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

**APPROUVE** le principe de la mise à disposition, auprès des services de la commune de FONGRAVE, de Monsieur Laurent ROSSE, Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe au 5<sup>ème</sup> échelon afin d'assurer les missions de direction de l'Accueil Périscolaire de Fongrave, pour une quotité de 15 heures hebdomadaires annualisées de son temps de travail, à partir du 1<sup>er</sup> février 2011, pour une durée de un an

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention devant intervenir à cet effet avec la commune FONGRAVE

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits annuellement au Budget de la CCGV

\*\*\*\*\*  
**DECLARATION D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE DES COMMUNES DE SAINT ETIENNE DE FOUGERES ET DE FONGRAVE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

**DECIDE** de déclarer d'intérêt communautaire, dans le cadre de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de la Voirie d'intérêt communautaire », les voies communales et les chemins ruraux des communes de SAINT-ETIENNE-DE-FOUGERES et de FONGRAVE dont le tableau de classement est joint à la présente délibération,

**DIT** que la présente délibération sera notifiée à chaque commune membre de la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois afin que, conformément aux dispositions de l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales, celle-ci formule un avis sur cette décision

**DIT** que, conformément aux dispositions de l'article L. 1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les biens liés à l'exercice de cette compétence seront mis à la disposition de la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois dès la prise d'effet de l'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt communautaire.

\*\*\*\*\*  
**DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CASTELMORON-SUR-LOT**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

## **DESIGNE**

- Karine LAFINESTRE
- Pierre-Jean FOUGEYROLLAS
- Pierre CHAUVEL
- Matthieu FAVRE-FELIX

en qualité de délégués titulaires de la CCGV au Syndicat Intercommunal d'assainissement de la région de Castelmoron-sur-Lot.

\*\*\*\*\*

## **MODIFICATION DE LA COMMISSION LOCALE POUR L'EVALUATION DU TRANSFERT DES CHARGES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**DECIDE** que la commission locale pour l'évaluation du transfert des charges créée par délibération du 11 février 2010 est composée de dix-huit membres au lieu de seize

**DIT** que cette commission est constituée de la façon suivante :

Allez-et-Cazeneuve	Jacques LATOUR
Bias	Jean-Jacky LARROQUE
Casseneuil	Daniel DESPLAT
Cassignas	Alain BAYSSIE
Castella	Vincent LIOT
Dolmayrac	Michel VAN BOSSTRAETEN
Fongrave	Pierre-Jean FOUGEYROLLAS
Laroque Timbaut	Gérard THOMAS
La Croix-Blanche	Jean-Claude MAXANT
Le Lédats	Michel CASANOVA
Monbalen	Bernard ALAJOUANINE
Pujols	André GARRIGUES
Saint-Antoine	Jean LAGARDE
Saint-Etienne-de-Fougères	Karine LAFINESTRE
Sainte-Colombe	Jean-Pierre MERLE
Sainte-Livrade	Safia FATMI
Saint-Robert	Alain CAVALIE
Villeneuve-sur-Lot	Jérôme CAHUZAC

\*\*\*\*\*

## **MAISON DE L'EMPLOI DU VILLENEUVOIS ET DU FUMELOIS : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2011**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,  
(M. Jérôme CAHUZAC ne participe pas au vote)**

**DECIDE** d'accorder une subvention d'un montant de 26 000 € à l'association « Maison de l'Emploi du Villeneuvois et du Fumelois » au titre de l'exercice 2011

**DIT** que cette subvention sera inscrite au Budget Primitif de l'exercice 2011 au chapitre 65 article 6574 « subventions aux associations et autres personnes de droit privé » fonction 901.

\*\*\*\*\*



## **MISSION LOCALE DU PAYS VILLENEUVOIS : COTISATION POUR L'EXERCICE 2011**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,  
(M. Jérôme CAHUZAC ne participe pas au vote)

**DECIDE** de verser à l'association « Mission Locale du Pays Villeneuvois » une subvention de 72 770 € au titre de l'adhésion de la CCGV pour l'exercice 2011

**DIT** que cette subvention sera inscrite au Budget Primitif de l'exercice 2011 au chapitre 65 article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » fonction 901

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention devant intervenir pour formaliser cette participation financière.

\*\*\*\*\*

## **CAMPING DE MALBENTRE : CONSULTATION POUR LE CHOIX DU GESTIONNAIRE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

**DECIDE** que le camping de Malbentre sera géré à travers à une procédure de délégation de service public

**APPROUVE** le cahier des charges lié au lancement de la consultation pour la gestion du futur camping, ce cahier des charges définissant les missions de service public liées à l'exploitation et à l'animation du camping de Malbentre

**DIT** qu'une délibération spécifique sur les termes du contrat entre la CCGV et le futur gestionnaire sera prise en conseil communautaire lorsque le candidat aura été retenu.

\*\*\*\*\*

## **ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA CREATION D'UN CAMPING A MALBENTRE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

**DECIDE** d'acquérir, pour une superficie totale de 15 267m<sup>2</sup>, les parcelles suivantes appartenant au Conseil Général de Lot-et-Garonne :

<b>Section</b>	<b>N°</b>	<b>Commune</b>	<b>Contenance à acquérir</b>	<b>Montant</b>
AD	25	Pujols	9 772	58 632 €
BN	246	Bias	1 904	11 424 €
BN	194p	Bias	3 591	21 546 €
<b>Montant total</b>			<b>15 267</b>	<b>91 602 €</b>

**DIT** que cette acquisition se fera au prix de 6 € le m<sup>2</sup> soit 91 602 €

**AUTORISE** M. le Président à signer tous les actes nécessaires devant intervenir à cet effet et notamment la promesse d'achat

**SOLLICITE** une subvention d'Etat à travers la dotation d'équipements des territoires ruraux

**DIT** que les crédits budgétaires nécessaires à ces acquisitions seront inscrits au chapitre 21 article 2111 fonction 95 « tourisme » du budget primitif de l'exercice 2011.

\*\*\*\*\*

## **CONVENTION DE MISE EN OEUVRE D'UN PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) AVEC LA COMMUNE DU PUJOLS POUR LA REALISATION DU CAMPING DE MALBENTRE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** la mise en place d'un Projet Urbain Partenarial avec la Commune de PUJOLS pour l'extension du réseau électrique dans le cadre de la création du camping de Malbentre

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention prévue à cet effet.

**DIT** les crédits nécessaires à la mise en œuvre de cette convention seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2011.

\*\*\*\*\*  
**INVEST IN 47 : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** le principe de l'adhésion de la CCGV au portail internet entreprises 47 « [www.investin47.org](http://www.investin47.org) »

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention destinée à concrétiser cette adhésion

\*\*\*\*\*  
**APPROBATION DU RAPPORT 2010 DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** le rapport 2010 de la Commission Extracommunautaire pour l'accessibilité des personnes handicapées

**AUTORISE** les services à transmettre ce document aux autorités compétentes

\*\*\*\*\*  
**CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE ASSURÉ PAR LA CCGV**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**APPROUVE** la mise en place d'un service TAD tel qu'il est défini au sein de l'annexe 2 de la convention de délégation de compétences en matière de transports à la demande passée avec le Conseil Général

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la Convention de délégation de compétence du Conseil Général de Lot-et-Garonne lorsque la modification statutaire aura été validée par arrêté préfectoral, conformément aux dispositions de l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

**DIT** que les crédits nécessaires au fonctionnement de ce service seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2011 de la CCGV

\*\*\*\*\*  
**ACCUEILS DE LOISIRS, ACCUEILS PERISCOLAIRES ET ACCUEILS DE JEUNES ENFANTS 0-6 ans : CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU LOT-ET-GARONNE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer, durant toute la durée de son mandat :

- avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot-et-Garonne :
  - *la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique (PSU), se rapportant aux établissements d'accueil du jeune enfant intercommunaux*
  - *la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour les Accueils de Loisirs et les Accueils Périscolaires intercommunaux*
  - *la convention de la Prestation de Service Enfance (PSE)*
- avec la Mutualité Sociale Agricole du Lot-et-Garonne
  - *les contrats « prestation de service accueil périscolaire »*

\*\*\*\*\*  
**PROGRAMME D'OPTIMISATION DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

**DECIDE** de donner un avis favorable à l'organisation des actions prévues en 2011 pour l'optimisation du service de collecte des déchets ménagers

**APPROUVE** les pistes de réflexion sur l'organisation du service qui ont été définies par la Commission « Développement durable et Environnement » et qui seront à suivre à l'horizon de la période 2011-2013.

\*\*\*\*\*  
**OFFICE DE TOURISME DU GRAND VILLENEUVOIS : SUBVENTION POUR L'EXERCICE 2011 ET CONVENTION D'OBJECTIF 2011-2013**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,  
(M. Benoît DUPUY ne participe pas au vote)

**APPROUVE** les termes de la convention triennale à passer entre l'Office de tourisme du Grand Villeneuvois et la CCGV afin de fixer les objectifs et de déterminer les missions qui seront menées sur le territoire communautaire en matière touristique pour la période allant de l'année 2011 à l'année 2013

**ACCORDE** à l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois au titre de l'exercice 2011 une subvention de fonctionnement d'un montant de **527 859 €** et une subvention d'investissement d'un montant de **20 343 €**

**DECIDE** que ces subventions seront versées selon l'échéancier présenté dans l'exposé qui précède

**DIT** que ces subventions seront inscrites au Budget Primitif de l'exercice 2011 à l'article 20417 « autres établissements publics locaux » fonction 95 pour un montant de 20 343 € et à l'article 65737 « autres établissements publics locaux » fonction 95 pour un montant de 527 859 €.

\*\*\*\*\*  
**ORGANISATION DU PRINTEMPS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : CONVENTION AVEC L'AGEFIPH**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
à l'unanimité,

**APPROUVE** le principe d'un partenariat avec l'AGEFIPH pour toute la durée comprenant l'organisation du salon jusqu'au jour du salon, soit le 17 mars 2011 inclus

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention

**DIT** que la recette de 10 000 €, prévue par cette convention, sera inscrite au budget primitif de l'exercice 2011 de la CCGV.

\*\*\*\*\*

**BUREAU COMMUNAUTAIRE : MODIFICATION DE LA COMPOSITION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
à l'unanimité,**

**DESIGNE**

Pierre-Jean FOUGEYROLLAS et Karine LAFINSTRE  
pour siéger au sein du Bureau communautaire

**DIT** que le Bureau communautaire se compose de la façon suivante

Le Président :	Patrick CASSANY
1 <sup>er</sup> Vice-Président :	Jérôme CAHUZAC
2 <sup>ème</sup> Vice-Président :	André GARRIGUES
3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente :	Claire PASUT
4 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Georges DENYS
5 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Daniel DESPLAT
6 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Yvon VENTADOUX
7 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Jean-Jacky LARROQUE
8 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Jacques LATOUR
9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente :	Marie-Françoise BEGHIN
10 <sup>ème</sup> Vice-Président :	Michel CASANOVA

et 1 membre par Commune

- Thierry CHARLOT	Allez-et-Cazeneuve
- Michel MINGO	Bias
- Eric HAZIZA	Casseneuil
- Gaston BOSC	Cassignas
- Vincent LIOT	Castella
- Michel Van BOSSTRAETEN	Dolmayrac
- Pierre-Jean FOUGEYROLLAS	Fongrave
- Jean-Claude MAXANT	La Croix-Blanche
- Gérard THOMAS	Laroque Timbaut
- Michel BOUGEOIS	Le Lédat
- Bernard ALAJOUANINE	Monbalen
- Monique GRUELLES	Pujols
- Jean LAGARDE	Saint-Antoine de Ficalba
- Jean-Pierre MERLE	Sainte-Colombe
- Karine LAFINSTRE	Saint-Etienne-de-Fougères
- Safia FATMI	Sainte-Livrade
- André CAVALIE	Saint-Robert
- Benoît DUPUY	Villeneuve-sur-Lot

\*\*\*\*\*

**Affiché le 31 janvier 2011**

**Le Président  
Patrick CASSANY**